

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Après la réunion du 15 février 2008 où le quorum n'avait pas été atteint, une deuxième réunion s'est tenue le 22 février 2008 à 18 h, salle du Conseil sous la présidence de Mme Henriette MARTINEZ, Députée-Maire.

PRESENTS : Mme MARTINEZ Henriette, MM JOANNET, Mme MARTINEZ Marie-Laure, MM BANCELIN, SEINTURIER, GARCIN, GERVASONI, RESSEGAIRE, MARTIN, RAFFIN, Mme BOMPARD

ABSENTS : M. DECORY, Mle PELLISSIER, MM EYSSERIC, TRUPHEME, LOPEZ, ROCHE, JOUVE, Mmes MAFFREN, ILLY, M. TOSCANO, Mle BERNARD

SECRETAIRE DE SEANCE : M. SEINTURIER

.....

APPROBATION DU PLU REVISE

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le PLU révisé.

APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le plan de zonage de l'assainissement.

REHABILITATION DU CENTRE ANCIEN **2^e TRANCHE : RUE DU CANAL**

Les travaux de réhabilitation de la rue du Canal représentent le 2^e tranche du programme global de réhabilitation du centre ancien.

Le coût estimatif de ces travaux est estimé à 300 000 euros H.T.

A l'unanimité le Conseil Municipal sollicite l'aide financière de l'Etat, au titre de la Réserve Parlementaire 2008 pour mener à bien cette 2^e tranche de travaux.

CONTRAT DE RIVIERE

A l'unanimité le Conseil approuve les objectifs et les enjeux du contrat de rivière du Buëch, d'une durée de 7 ans.

CONVENTIONS

A l'unanimité le Conseil autorise le Maire à signer des conventions avec la Communauté de communes du Laragnais pour le prêt de matériel et l'entretien de la voirie.

INDEMNITES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

A l'unanimité le Conseil décide d'attribuer à tous les agents de catégorie B des indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

VENTE DE MATERIEL DESAFPECTE

Le Conseil accepte à l'unanimité de vendre à la SARL TREZZINI AUTO, quatre anciens mâts d'éclairage public désaffectés pour la somme de 120 euros.

Le 26 février 2008

Henriette MARTINEZ

Députée-Maire